



ARRETE DU MAIRE

TABLEAU ANNUEL D'AVANCEMENT DE GRADE POUR L'ANNEE 2024

N° 2024-10-114-1770

Le Maire de la Commune de CHECY,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le Code Général de la Fonction Publique, notamment les article L522-23 à L522-31,
Vu le Décret n°2011-605 du 30 mai 2011 portant statut particulier du cadre d'emplois des éducateurs territoriaux des activités physiques et sportives,
Vu le Décret n°2006-1693 du 22 décembre 2006 portant statut particulier du cadre d'emplois des adjoints territoriaux d'animation,
Vu le Décret n° 2006-1691 du 22 décembre 2006 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux,
Vu le Décret n° 2006-1690 du 22 décembre 2006 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux,
Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 29 juin 2021 déterminant les taux de promotion pour les avancements de grade,
Vu l'arrêté n°2023-04-114-921 fixant les lignes directrices de gestion après avis du Comité Social Territorial,
Sur proposition de Madame la Directrice Générale des Services,

ARRETE :

=====

ARTICLE 1° : Le tableau annuel **d'avancement au grade d'adjoint administratif principal 1^{ère} classe** est établi comme suit :

	NOM	Prénom	GRADE	ECHELON	DATE DE NOMINATION
01	BELNOUX-LEFEVRE	Carine	Adjoint administratif principal 2 ^{ème} classe	9	01/10/2024

ARTICLE 2° : Le tableau annuel **d'avancement au grade d'adjoints techniques principal 2^{ème} classe** est établi comme suit :

	NOM	Prénom	GRADE	ECHELON	DATE DE NOMINATION
01	KRASNIQI	Sevdije	Adjoint technique	7	01/01/2024

ARTICLE 3° : Le tableau annuel **d'avancement au grade d'adjoint technique principal de 1^{ère} classe** est établi comme suit :

	NOM	Prénom	GRADE	ECHELON	DATE DE NOMINATION
01	DANGE	Magali	Adjoint technique principal 2 ^{ème} classe	9	01/01/2024



ARTICLE 4° : Le tableau annuel **d'avancement au grade d'Educateur des activités physiques et sportives principal 2^{ème} classe** est établi comme suit :

	NOM	Prénom	GRADE	ECHELON	DATE DE NOMINATION
01	AUGER	Corinne	Educateur des activités physiques et sportives	10	01/10/2024

ARTICLE 5° : Le tableau annuel **d'avancement au grade d'adjoint d'animation principal 2^{ème} classe** est établi comme suit :

	NOM	Prénom	GRADE	ECHELON	DATE DE NOMINATION
01	BRETON	Floriane	Adjoint d'animation	7	01/01/2024

ARTICLE 6° : Le tableau annuel **d'avancement au grade d'adjoint d'animation principal 1^{ère} classe** est établi comme suit :

	NOM	Prénom	GRADE	ECHELON	DATE DE NOMINATION
01	RIFFAULT	Sylvia	Adjoint d'animation principal 2 ^{ème} classe	8	01/10/2024


ARTICLE 7° : Les nominations seront effectuées dans l'ordre d'inscription des agents sur le tableau annuel d'avancement, au cours de la période de validité qui ne peut excéder le 31 décembre de l'année en cours (1 an).

ARTICLE 8° : Madame la Directrice Générale des Services est chargée de l'exécution du présent arrêté dont ampliation sera adressée à :

- Madame la Présidente du Centre de Gestion,
- Le SGC Orléans Métropole,

Fait à CHECY, le 01/10/2024,

Pour le Maire,
L'Adjoint chargé des Ressources Humaines,


Francis LAVENU



Le Maire,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- Informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.
- Transmis au Représentant de l'Etat
- Publié par le Centre de Gestion de la F.P.T.